La bientraitance du secteur social médico-social - Niveau 2 - Définition et repères pour la mise en oeuvre

Format :
Présentiel

Durée :
2 jours / 14 h

Référence :
SAN-LA -1393

Public :
Professionnels du secteur social, médico-social.
- Référents qualité du secteur social, médico-social.
- Référents bientraitance du secteur social, médico-social.
Formateurs et dirigeants d'organismes de formation intervenant régulièrement pour le secteur social et médico-social.

Personnes en situation de handicap :
Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?
Merci de bien vouloir nous contacter en amont afin d'étudier ensemble vos besoins et les solutions les plus adaptées.

Objectifs de développement des compétences :
Acquérir une posture professionnelle bientraitante.
Promouvoir une réflexion éthique professionnelle.
Savoir analyser et mettre en oeuvres un accompagnement congruence.
Adopter une bienveillance entre collaborateur.

Pré-requis :
Tout salarié intervenant ayant déjà suivi une formation bientraitance auprès de public fragile.

Méthodes Pédagogiques mobilisées :
Les prestations de formation sont assurées par des formateurs professionnels qui utilisent des moyens pédagogiques adaptés.
Dans le cadre de session intra entreprise, possibilité de travailler sur vos projets afin de répondre à vos besoins spécifiques. Supports de cours pédagogiques imprimés et/ou numérisés.

Analyse des pratiques professionnelles
Outils auto évaluation et évaluations de l'établissement ANESM
Etudes de cas FORAP

Elaboration de charte de Bientraitance des usagers et des professionnels
Apports théoriques et législatifs
Travail en sous-groupe
Jeux de rôle
Recommandations des bonnes pratiques professionnelles de HAS

Répartition du temps (environ) :

Théorique 45%, Pratique 55%

Modalités d'évaluation :

1 - Questionnaire d'évaluation à chaud rempli par le stagiaire en fin de formation.
2 - Questionnaire d'évaluation à froid de la mise en oeuvre des compétences, rempli par le stagiaire environ 6 mois après la fin de formation.

- Exercices, tests d'évaluations (QUIZZ ou QCM ...).

Moyens techniques mobilisés :

En présentiel :
- Salle(s) de cours équipée(s) des moyens audiovisuels (vidéoprojecteur + écran) avec le matériel adapté à la formation. Pour cette formation, un ordinateur par stagiaire est nécessaire équipé du logiciel. Nous pouvons le fournir au besoin sur simple demande.
- Supports de cours pédagogiques imprimés et/ou numérisés.

A distance ou en formation mixte :
- Un ordinateur pour chaque stagiaire équipé d'une webcam, d'un micro, d'une connexion haut débit, du logiciel objet de la formation et ayant un outil de visio-conférence installé en amont.
- Support de cours numérique fourni par nos soins.

Assistance technique et pédagogique :

En présentiel : Assistance technique et pédagogique assurée par nos formateurs.

A distance ou en formation mixte :
L'assistance technique est assurée par nos équipes par mail ou par téléphone au 05 24 61 30 79.
Nos formateurs assurent l'assistance pédagogique en mode synchrone durant les face à face à distance.

NB :

Selon l'analyse Nationale du « Déploiement des pratiques professionnelles concourant à la bientraitance dans les Maisons d'accueil spécialisées et les Foyers d'accueil médicalisés et La recommandation sur « La bientraitance : définition et repères pour la mise en oeuvre »

Modalité et délai d'accès à la formation :

Sur inscription.
UNIVERS FORMATION s'engage à prendre en charge votre demande sous un délai de 48h et à proposer des dates d'entrée en formation sous un délai de 15 jours, en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur pressenti.

Votre rapidité de réponse sur toutes les questions administratives et questionnaires de positionnement permettra d'accélérer le démarrage de votre formation.

Tarif :

Nous contacter pour devis personnalisés.

Programme de la formation

1. Rappel sur les fondamentaux de la bientraitance

Cultiver le respect de la personne et de son histoire, de sa dignité et de sa singularité

Être des professionnels au-delà d'une série d'actes

Adapter l'accompagnement tout au long de l'accueil de l'usager

2. L'usager co-auteur de son parcours

Comment donner la liberté du choix et prendre en compte le rythme de l'usager et l'ensemble de ses besoins.

Proposer à l'usager des occasions d'expression diversifiées

3. Un projet d'accueil et d'accompagnement défini et évalué

Fixer des objectifs clairs dans le cadre du projet personnalisé

Définir des modalités de mise en place et de suivi

Savoir réajuster les dispositifs d'un PAP

4. Le soutien aux professionnels dans leur démarche de bientraitance

Réflexion éthique des professionnels et redéfinition des missions, des responsabilités de chaque acteur

Conception d'une charte de bienveillance des professionnels

Nous contacter :

UNIVERS FORMATION : 05 24 61 30 79

Version mise à jour le 18/12/2023